

Maître François-Philippe GARNIER

Avocat au barreau de BONNEVILLE
9 avenue de la Libération - 74300 CLUSES
Tel : 04.50.98.34.21 – Fax : 04.50.98.25.43

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Sur Licitation

Une **MAISON MITOYENNE à usage d'habitation**
sur la commune de MARIGNIER (74970), 439 Avenue
du Vieux Pont

MISE A PRIX : 220.000,00 Euros frais en sus
Et baisse de mise à prix fixée à 1/10^{ème} à chaque désertion
d'enchère dans la limite de 170.000,00€

Le Judi 04 février 2021 à 14 heures, au Palais de Justice de
BONNEVILLE, Quai du Parquet – 74130 BONNEVILLE

Désignation du bien :

Sur la commune de MARIGNIER (74970), 439 Avenue du Vieux Pont, cadastrée Section AL n°197, une maison mitoyenne à usage d'habitation, avec le sol sur lequel elle repose et terrain attenant, comprenant :

- au sous-sol : une cave,
- au rez-de-chaussée : une surface brute, aménageable en appartement, en cours de rénovation.
- au premier étage : un appartement avec accès séparé comprenant : un espace cuisine, un salon, deux chambres, et une salle de bains – WC.
- au deuxième étage : une chambre qui occupe toute la surface de ce dernier niveau.

Le rez-de-chaussée est inoccupé depuis cinq ans environ.

Le logement occupant les deux niveaux supérieurs est occupé par le co-indivisaire, qui y vit seul.

Il est possible de consulter le Cahier des Conditions de Vente au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE, sous le numéro RG 20/01243.

Vous ne pouvez porter des enchères que par le biais d'un avocat inscrit au barreau de BONNEVILLE.

**Une visite sur place sera organisée par la SAS SAGE ET ASSOCIES, huissiers de justice au FAYET,
le 22 janvier 2021 de 14 heures à 15 heures**

Fait et rédigé à Cluses le 17/12/2020.

Maître François-Philippe GARNIER, Avocat.